

## TAXE D'APPRENTISSAGE 2023 – PROMESSE DE VERSEMENT

Cette année, les modalités de versement de votre solde de taxe d'apprentissage changent ! Afin de savoir que vous souhaitez soutenir le Groupe Ozanam EPIL Campus et ses formations, merci de nous retourner cette promesse de versement. Elle nous permettra ensuite d'assurer un suivi.

**ATTENTION ! Merci de noter que ce formulaire ne vaut pas versement. Il vous faudra ensuite nous désigner comme bénéficiaires sur la plateforme SOLTéA à partir du 25 mai 2023.**

### VOTRE ENTREPRISE

Nom / Raison Sociale :

N° de SIRET :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Montant(s) estimatif(s) affecté(s) (en €) :

Établissement(s) concerné(s) :      Lycée Ozanam Lille      Lycée EPIL Lille

### CONTACT EN CHARGE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

Nom :

Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Adresse email :

### INFORMATIONS UTILES

#### Comment verser votre solde de taxe d'apprentissage ?

Vous déclarez votre solde de taxe d'apprentissage (0,09% de votre masse salariale brute de 2022) via votre Déclaration Sociale Nominative (DSN) du mois d'avril.

Vous ne versez plus directement la taxe d'apprentissage : elle est collectée en une seule fois par l'URSSAF et la MSA : le 5 mai 2023 ou le 15 mai 2023 selon votre nombre de salariés.

#### Comment choisir votre/vos bénéficiaire(s) ? (à partir du 25 mai 2023)

Générez vos codes  
d'accès sur la plateforme  
[www.net-entreprises.fr](http://www.net-entreprises.fr)



Connectez-vous sur  
la plateforme SOLTéA  
[www.soltea.gouv.fr](http://www.soltea.gouv.fr)



Affectez votre taxe d'apprentissage  
**au lycée Ozanam**  
UAI 0593007Y  
**ou au lycée EPIL**  
UAI 0593027V

Un grand merci par avance de votre soutien !

**Merci de nous retourner cette promesse de versement par courrier postal ou par email :**

LYCÉE OZANAM - ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE  
50 rue Saint Gabriel - 59045 Lille Cedex  
03 20 21 96 50

LYCÉE EPIL - ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL  
82 rue des Meuniers - 59000 Lille  
03 20 57 38 73

[taxe.apprentissage@groupe-oec.fr](mailto:taxe.apprentissage@groupe-oec.fr) – [www.groupe-oec.fr](http://www.groupe-oec.fr)